



EXCURSION EN ENTRE-DEUX-MERS

Boucle au départ de Bordeaux

Distance : 21 km

Durée : 3 h

Difficulté : moyenne



Carignan-de-Bordeaux

© Sara Soullignac

Cette balade familiale et bucolique vous invite à découvrir le paysage de vignobles du Bordelais et à passer au plus près de son patrimoine typique : majestueuses chartreuses, carrelets en bord de Garonne ou anciennes gares réhabilitées le long de la piste Roger Lapébie.

La balade débute au **Miroir d'eau 1**.

Prendre la direction du pont de pierre et suivre la promenade Martin Luther King qui passe sous le **pont de pierre 2**. Sur l'esplanade à droite, emprunter la piste cyclable qui monte sur le pont. À l'extrémité du pont vous apercevrez le **Lion de Xavier Veilhan 3**.

Prendre à droite le quai Deschamps et emprunter la Voie Verte du **Parc aux Angéliques 4**. Poursuivre 500m après la **Passerelle Eiffel 5** puis prendre à gauche la rue Matteoti et poursuivre par le chemin Richelieu.

Après 800 m emprunter à droite la piste cyclable longeant les jardins familiaux. Vous passerez devant le **Parc des étangs 6**. Au bout de la piste cyclable prendre à gauche la rue Jules Guesde puis au feu, à droite, l'avenue Gaston Cabannes en direction de Bouliac. Poursuivre tout droit au giratoire. Au rond-point suivant emprunter la 3^e sortie en direction de Bouliac.

Vous passez sur un pont qui traverse la rocade. Au giratoire de la route de Latresne, prendre la 3^e sortie et emprunter la **côte de Bouliac 7** (7,6% de moyenne avec un maximum à 9%). Au sommet, prendre à gauche l'avenue de la Belle Étoile. Poursuivre sur cette voie sur 3 km.

Au giratoire prendre à droite la **route de Tresses 8** en direction de Carignan-de-Bordeaux, puis poursuivre sur la rue de Cadene en direction du Château Carignan. Au rond-point suivant, poursuivre sur la rue de Cadene, puis emprunter l'allée des Châteaux pendant 2 km.

Vous passerez devant le **Château Carignan 9**. Après le **Château Léon 10**, plonger à droite par le chemin réservé aux cyclistes et aux piétons. En contrebas, prendre à gauche la route de Lignan. Au carrefour, tourner à droite par la route de Citon. Après 1 km, emprunter sur la gauche la **piste cyclable Roger Lapébie 11** qui longe la route de Citon en direction de Latresne.

Vous passerez devant l'ancienne **gare de Citon-Cénac 12** rénovée en gîte d'étape. Au bourg de Latresne, traverser la route et poursuivre en face sur la piste cyclable. Vous passez sur un pont qui enjambe la **rivière Pimpine 13**. À la fin de la piste, prendre à gauche le chemin du Port de l'Homme. Après 250 m prendre sur la gauche la piste cyclable qui contourne le giratoire par la gauche (traverser prudemment) et poursuivre sur la route du Port de l'Homme qui mène au bord de la Garonne.

Emprunter le **chemin du bord de l'eau 14**. Vous passerez devant la **Chartreuse de Valrose 15**, et longerez **l'Île d'Arcins 16**. Passer sous le pont François Mitterrand et poursuivre sur la piste cyclable en direction de Bordeaux.

Vous passez devant l'**Arkéa Arena 17**, la nouvelle salle de spectacles de la Métropole. Au bout de la piste cyclable prendre sur la gauche la rue Sem qui passe sous le pont de pierre. Au feu prendre à droite le quai de Queyries en direction du pont de pierre.

Emprunter le pont de pierre. Au bout, prendre sur la droite la piste cyclable qui rejoint le Miroir d'eau.

CHEMIN FAISANT ET AU DÉTOUR

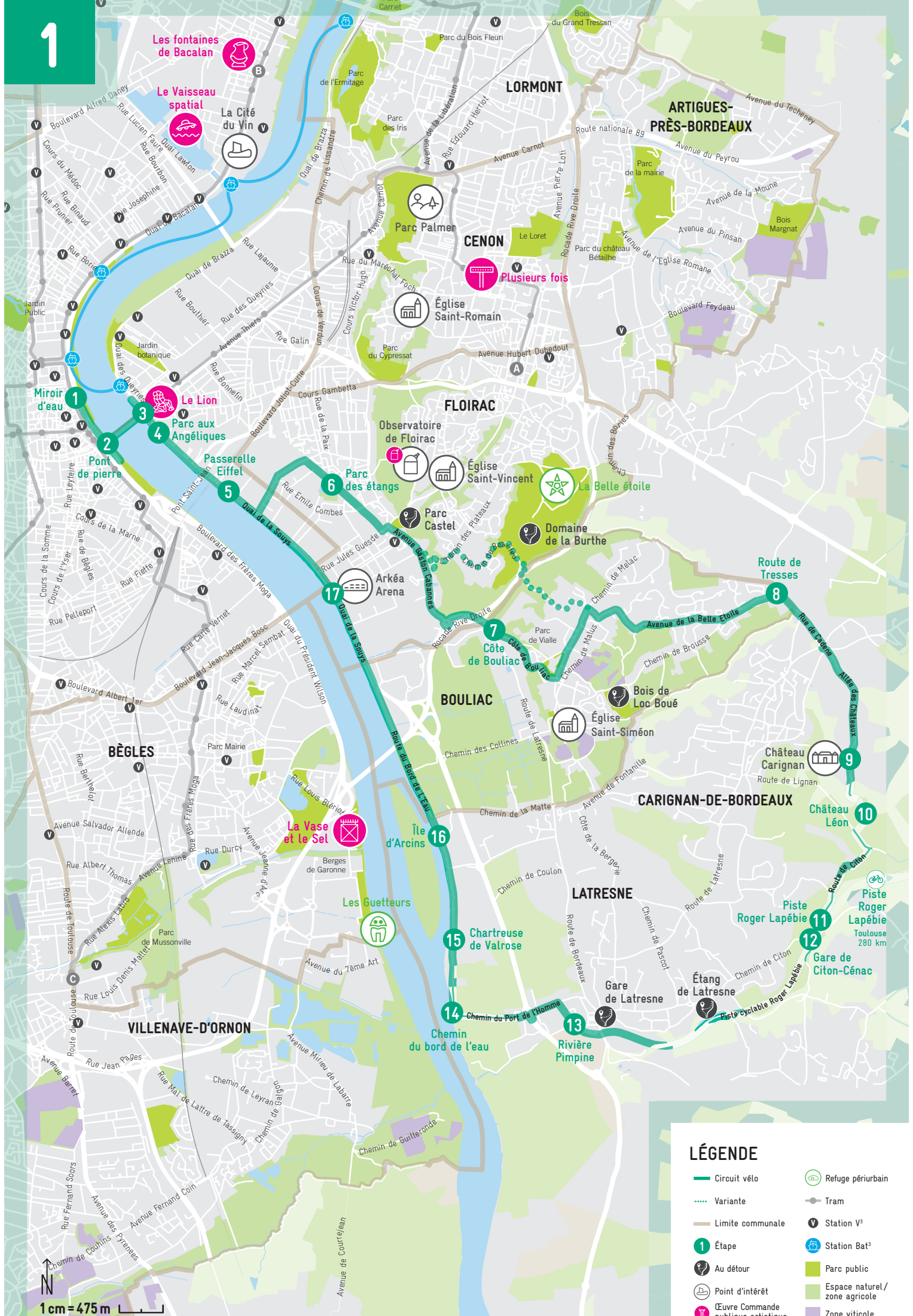
- Parc de l'Observatoire
- Église Saint-Vincent
- Parc du Castel
- Domaine de la Burthe
- Bourg de Bouliac et son superbe panorama
- Église Saint-Siméon
- Bois de Loc Boué
- Étang et Gare de Latresne

BON À SAVOIR

Château Carignan, visite et dégustation sur rendez-vous : 05 56 21 21 30

La **Chartreuse de Valrose**, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, est ouverte à la visite en juillet et septembre, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (tarif 5€) - 05 40 05 49 04

Une variante, en VTT exclusivement, se fait par le **chemin de Beaufeu** (Floirac) et le **chemin de Crabot** (Bouliac). L'originalité de ce parcours est de passer sous la rocade.



LÉGENDE

Circuit vélo	Refuge périurbain
Variante	Tram
Limite communale	Station V ³
Étape	Station Bat ²
Au détour	Parc public
Point d'intérêt	Espace naturel / zone agricole
Œuvre Commande publique artistique	Zone viticole

1 cm = 475 m